

Ecole des Enfants du Voyage

1, bis rue de la Mairie La Neuville 51100 Reims

03.26.36.40.58

ce.0512027B@ac-reims.fr

CHARTRE INFORMATIQUE ET UTILISATION DE L'INTERNET

entre l'école des Enfants du Voyage à Reims (51) représenté par Monsieur PONCIN Cyrille le directeur de l'école

et

l'élève (nom, prénom) _____

Dans le cadre des apprentissages du Brevet Informatique et Internet (B2i école), l'école met à disposition de l'élève un ensemble d'outils: ordinateur, scanner, imprimante, appareil photo numérique, accès à internet, courrier électronique, sites de classe type «journal scolaire virtuel»,...

L'élève s'engage à respecter les règles, définies ci-dessous:

- J'utilise l'ordinateur uniquement avec l'autorisation d'un enseignant pendant le temps de la classe et pour faire un travail scolaire.
- Je consulte les sites internet et j'utilise le courrier électronique toujours en présence d'un enseignant ou d'un adulte désigné par celui-ci.
- Je suis responsable de ce que j'écris et de ce que je dis sur la toile. J'utilise un langage respectueux sans grossièretés, injures ou mots déplacés.
- Je ne donne pas d'informations sur moi ou ma famille (nom, n° de téléphone, adresse...) sur mes goûts, quand j'utilise une messagerie, un forum, un site ou un formulaire.
- Je préviens le maître si je vois des pages web qui sont choquantes ou déplacées.
- Je sais que toutes les fois où je vais sur la toile, toutes les informations de ma navigation sont conservées et consultables par les enseignants.
- Je respecte la loi sur la propriété des œuvres. Je ne copie pas et je n'utilise pas des textes, des images, des sons, des courriels sans avoir demandé la permission à l'auteur.
- Je ne communique ni mot de passe, ni identifiant.
- Je n'imprime et scanne un document qu'avec l'autorisation d'un enseignant ou d'un adulte désigné par celui-ci.
- Je m'engage à respecter le matériel mis à ma disposition et à ne pas perturber les services en ligne proposés.

Le non-respect de l'une de ces règles entraînera des sanctions progressives (avertissement, interdiction temporaire ou définitive d'accès à l'outil informatique, définitive, sanctions disciplinaires, poursuites civiles et pénales)

L'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance de cette charte et s'engage à la respecter dans son intégralité.

Signatures:

Le directeur

L'enseignant,

Les adultes intervenant à l'école,

Les parents,

L'élève